# DCF-YB-12/128P-FA



#### Fibre double gaine dopée ytterbium pour lasers à fibre pulsés

Cette fibre en phosphosilicate à double gaine dopée ytterbium offre des concentrations de dopage et une efficacité de conversion puissance (QCE) élevées. Cela garantit une longueur de fibre moindre une puissance de pompe minimale et des non-linéarités réduites. Avec tous les avantages que les fibres de phosphosilicate ont à offrir, tels qu'une saturation d'énergie élevée et l'absence de photo-noircissement, cette fibre constitue la solution parfaite pour un vaste éventail d'applications exigeantes de lasers pulsés et d'amplificateurs pour les marchés industriels et médicaux.

#### **Caractéristiques et avantages**

- Grand diamètre de coeur avec une absorption élevée de la pompe – permet une longueur de fibre plus courte pour une conception plus compacte et moins coûteuse tout en réduisant les effets non linéaires
- Sans photo-noircissement assure une stabilité d'opération à long terme
- Absorption large et constante entre 910 nm et 970 nm minimise le besoin en refroidissement de la pompe et permet un pompage de 940 à 960 nm
- Faible perte d'épissure avec une fibre standard telle que la HI1060

## **Applications**

- Lasers à fibre pulsés : fibre de gain pour l'étage de pré-amplification ou d'amplification de faible puissance pour une configuration MOPA
- Traitement des matériaux : marquage, gravure, micro-usinage et soudage
- Médical

### **Produits associés**

- SCF-UN-10/125-080 Fibres à simple gaine
- DCF-UN-10/125-080 Fibres à double gaine

### **Spécifications**

Absorption de la gaine @ 915 nm (dB/m)	3.0 ± 0.5
Absorption de la gaine @ 975 nm - Nominale (dB/m)	18
Ouverture numérique - Coeur	0.08 ± 0.01
Ouverture numérique – Gaine	> 0.45

Diamètre du coeur (µm)	12 ± 1
Diamètre de gaine (µm)	128 ± 3
Erreur de concentricité coeur/gaine (µm)	< 1.3
Géométrie de la gaine	Octogonale
Diamètre de revêtement (µm)	260 ± 20
Test mécanique (kpsi)	> 100

Certification ISO 9001:2015 | Conformité RoHS et REACH Spécifications sous réserve de modifications sans préavis. Reference: 101-10-0838.R1